

Formation Validante Croisière Sélection R Juin 2010

Les critères de sélection d'un produit structuré

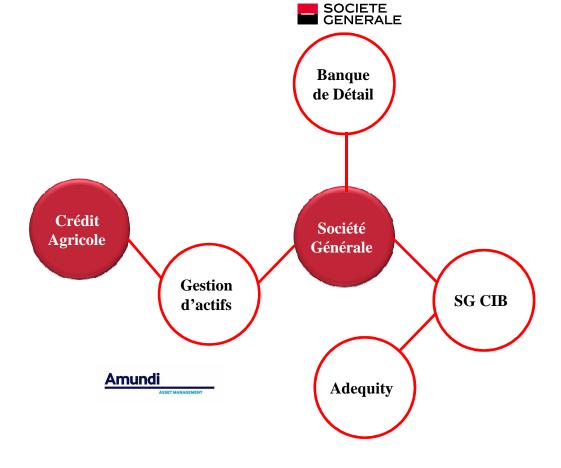
CE DOCUMENT EST EXCLUSIVEMENT DESTINE AUX CONSEILLERS EN GESTION DE FORTUNE POUR LEUR SEULE INFORMATION PROFESSIONNELLE. SON CONTENU NE PEUT ETRE DIVULGUE À LEURS CLIENTS OU À TOUT AUTRE TIERS.



#### Adequity

## Présentation de la Société Générale

- La Société Générale est une des principales banques françaises
- Le département Société Générale Corporate & Investment Banking (SG CIB) est un acteur de tout premier plan en tant que banque de financement et d'investissement de la zone Euro
  - Elle compte 12 000 employés dans le monde, dont plus de 50% en dehors de la France
  - Ses trois domaines d'excellence sont :
    - Les marchés de capitaux en euro,
    - Les financements structurés
    - Les produits dérivés actions
- Réorganisation des activités de gestion d'actifs
  - Création de Amundi AM

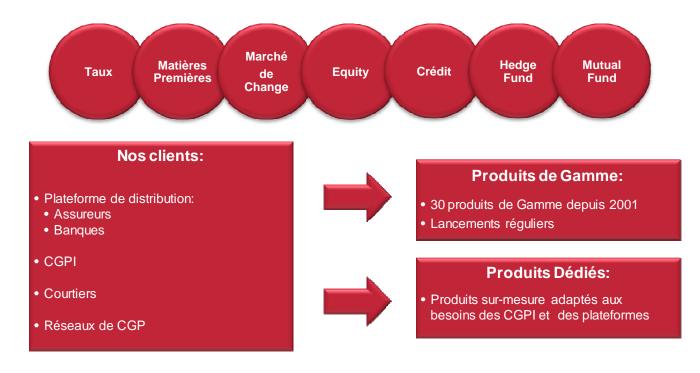






# **Adequity**

- Une offre haut de gamme de produits structurés réservée à la gestion de fortune
  - Une expertise reconnue sur le marché des produits structurés depuis sa création en 2001
  - Des convictions fortes dans le choix des produits
  - Des produits innovants et adaptés à tous les contextes de marché
  - 4 milliards d'actifs sous gestion au 1er mars 2010
- Des solutions sur mesure sur tous les marchés



### Adequity <a>P</a>



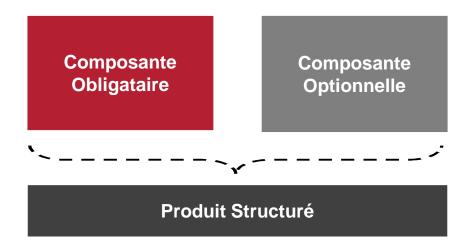
# Introduction



# Éléments de définition

#### Un produit structuré est un support d'investissement qui permet de :

- Bénéficier d'un rendement lié à la performance d'un actif sous-jacent
  - 1 action ou 1 indice, 1 panier d'actions, d'indices, d'OPCVM, de fonds de gestion alternative
- ▶ Tout en assurant une garantie ou une protection du capital à l'échéance
  - Garantie en capital totale ou partielle



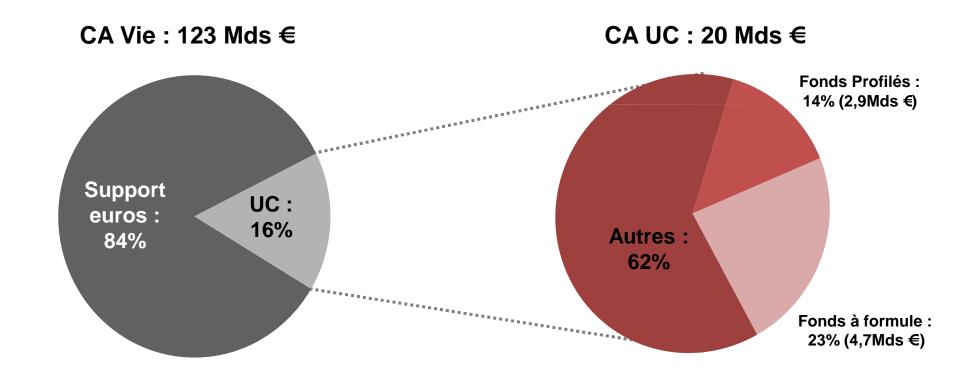
#### 2 principaux objectifs :

- > Tirer parti du dynamisme des marchés financiers en protégeant le capital de départ
- Jouer des configurations de marché non exploitables avec des supports d'investissement traditionnels



# Le marché des produits structurés en France

- En 2008, la collecte des supports en UC s'est élevée à 20 milliards d'euros (Mds €), soit 16% de la collecte totale en assurance vie.
  - Selon l'enquête de la FFSAF, la collecte des fonds « à formule et à capital garanti » s'est élevée à 4,7 Mds € devant celle des fonds profilés à 2,9 Mds €, soit respectivement 23% et 14% de la collecte des supports en unités de compte.





# Les critères de sélection d'un produit structuré



# **Sommaire**

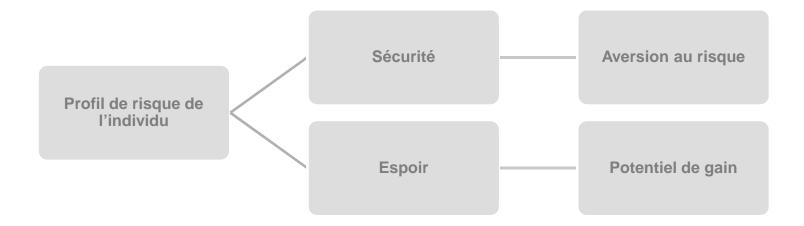
- I. Les critères de l'investisseur
- II. Les critères de structuration
- III. Les critères de marché
- IV. Les critères relatifs à l'indexation
- V. Les critères de service





#### Objectif de l'investisseur :

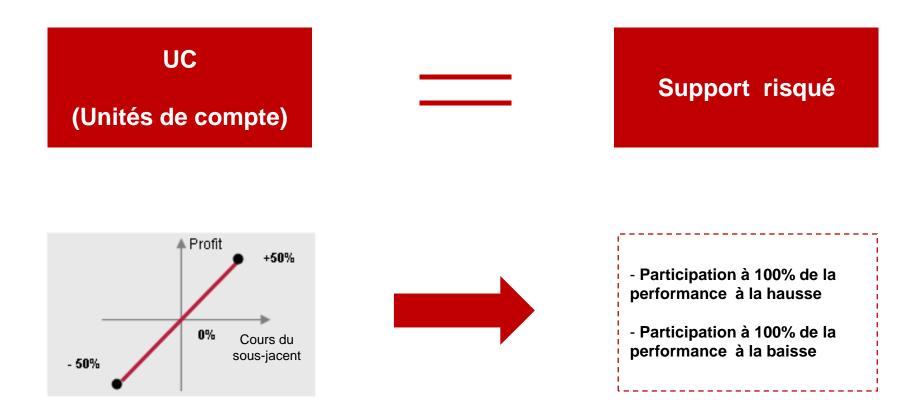
Le profil de risque des individus est asymétrique :



- L'investisseur recherche un rendement surperformant le fonds euros de 2 à 3% avec une limitation maximum du risque
- Les supports en euros, bien que fournissant une protection aux investisseurs, ne peuvent fournir la totalité de ce rendement
- Une prise de risque est donc nécessaire



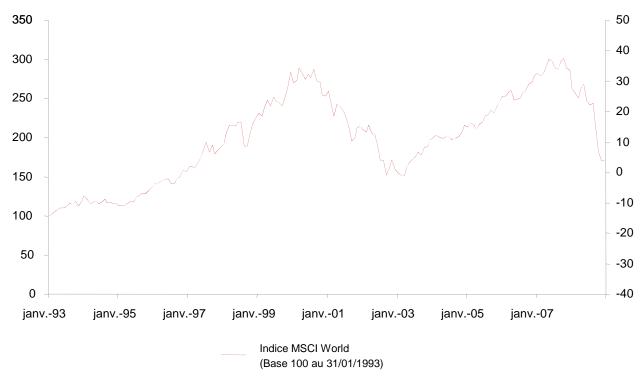
Pour l'investisseur final, les supports en unités de compte sont souvent assimilés à des supports risqués





- Problématique du « Market Timing » : les investisseurs ont tendance à « acheter au plus haut » et à « revendre au plus bas »
  - L'AMF présente dans l'un de ses rapports annuels le « risque d'inadéquation systématique des comportements de placement par rapport aux conditions de marché, l'investissement en actifs risqués s'effectuant au moment où les perspectives de rendement sont a priori les plus faibles ». C'est le paradoxe de la « Odd Lot Theory »

#### Evolution de l'indice MSCI World de janvier 1993 à décembre 2008



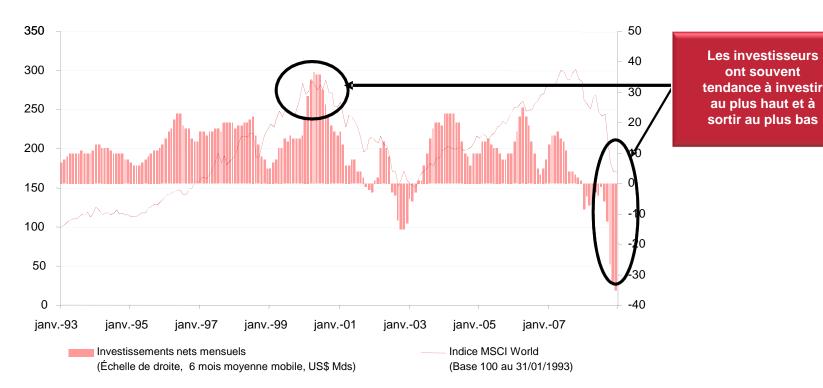


L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.



- Problématique du « Market Timing » : les investisseurs ont tendance à « acheter au plus haut » et à « revendre au plus bas »
  - L'AMF présente dans l'un de ses rapports annuels le « risque d'inadéquation systématique des comportements de placement par rapport aux conditions de marché, l'investissement en actifs risqués s'effectuant au moment où les perspectives de rendement sont a priori les plus faibles ». C'est le paradoxe de la « Odd Lot Theory »

Souscriptions nettes des investisseurs américains de janvier 1993 à décembre 2008 dans les OPCVM actions en comparaison de l'évolution de l'indice MSCI World



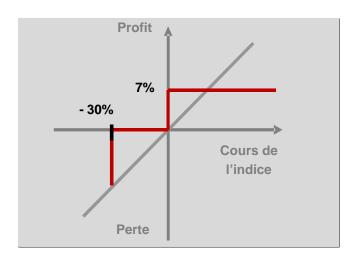
Source : The Investment Company Institute, du 31 janvier 1993 au 31 décembre 2008

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.



#### L'intérêt de la gestion structurée

- Permettre à l'investisseur de bénéficier d'un rendement lié à la performance d'un actif sous-jacent, tout en assurant une garantie ou une protection du capital à l'échéance.
  - Elle se différencie de la gestion action traditionnelle car elle permet de profiter de toute ou partie de la prime de risque des actions sans être pleinement exposé au risque de baisse de ces mêmes actions.





- Le produit offre une protection en capital jusqu'à un certain niveau de baisse de l'indice (-30% dans l'exemple)
- Le produit offre un coupon de 7% par an si la performance de l'indice est positive ou nulle.
- Exploiter des configurations de marché non exploitables avec des supports d'investissement traditionnels
- Optimiser le couple risque/rendement
- Réduire les effets de la volatilité et les risques extrêmes en améliorant la distribution des rendements



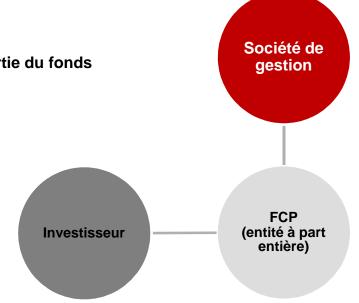
#### Le véhicule d'investissement :

▶ En fonction du type de véhicule, le produit peut présenter des avantages et des inconvénients différents :

	Avantages	Inconvénients
FCP (Fonds commun de placement)	<ul> <li>Risque de contrepartie limité</li> <li>Facilité de référencement auprès des plateformes d'assurance et bancaire</li> <li>Eligibilité PEA possible</li> </ul>	<ul> <li>Plus cher qu'un EMTN / une obligation</li> <li>Délai de mise en place : 6 à 8 semaines</li> </ul>
Obligation de droit français (EMTN)	<ul> <li>Distribution élargie possible</li> <li>Peu coûteux</li> <li>Mise en place plus rapide que pour un FCP</li> <li>Eligibilité Assurance Vie et/ou comptes titres ordinaires</li> </ul>	<ul> <li>Moins standardisé qu'un FCP</li> <li>Délai de mise en place : 3 à 4 semaines</li> </ul>



- Focus sur la structure d'un FCP :
  - Eligibilité au PEA possible
  - Risque de contrepartie limité
    - Le fonds commun de placement est une entité à part entière
    - L'impact d'un défaut de la banque n'a donc qu'un impact limité sur une partie du fonds
  - Le référencement auprès des plateformes de distribution est facilité
    - Le FCP est un véhicule « tout terrain »
    - Ce véhicule est éligible aux contrats d'assurance vie, compte titres, PEA...
  - Mais les coûts et les délais de mise en place sont plus élevés
    - · La documentation est plus lourde et la mise en place du fonds plus longue
    - La création et la gestion du FCP entrainent des couts plus élevés que ceux d'un EMTN







#### Focus sur les obligations de droit français :

- Une mise en place facilitée
  - Ce type de support est une obligation émise et garantie par la banque
- Les coûts et les délais sont plus limités
  - Les étapes de validation sont raccourcies
  - Les coûts de mise en place sont restreints (pas de création d'enveloppe nécessaires pour chaque émission, pas de commissaires aux comptes)
- Mais un risque de contrepartie
  - Etant émise par une banque, cette obligation est 100% liée au risque de défaut de celle-ci

#### Et une distribution plus restreinte

# **Obligations avec Placement Privé** Certaines contraintes de taille : Souscription minimum : 50 000€ Ou nombres de prospects : 100 maximum

#### Obligations avec Appel Public à l'Epargne

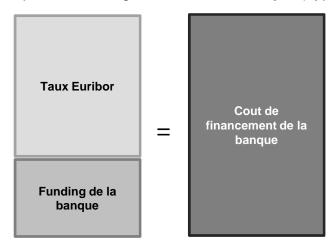
- La distribution est élargie
  - Les documents sont soumis à l'AMF conformément à la directive 2003/71/EC
  - Mais les délais sont plus longs

# Adequity <a>P</a>



#### Le paramètre du funding :

- Le « **funding** » de la banque est un paramètre à prendre en considération dans la valorisation et la construction d'un produit structuré
  - Cette donnée correspond au <u>surcoût de financement</u> d'une banque sur le marché monétaire
  - Elle dépend de la solidité financière de l'établissement et de ses besoins en financement
  - Le taux de financement de la banque est donc égal au taux sans risque (hypothèse taux 8 ans : 2,90%) plus le funding.



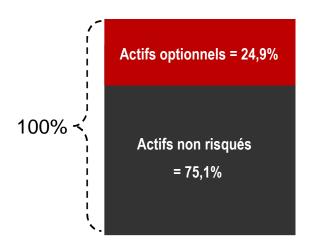
- Ainsi plus le **funding** de la banque va être important, plus la composante obligataire d'un produit structuré va être bien rémunérée et plus la partie consacrée à l'option sera importante.
- ▶ En revanche, cela signifie souvent un risque associé plus fort sur l'émetteur et/ou le garant



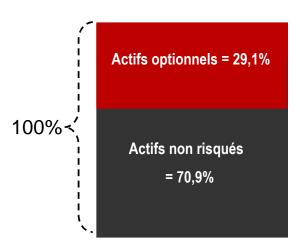
#### Le paramètre du funding :

- Les banques anglo-saxonnes bénéficient généralement d'un « funding » plus important leur permettant ainsi de consacrer une partie plus importante de l'investissement à l'actif optionnel
- lllustration concrète de cet effet « funding » sur l'émission d'un produit par deux entités différentes :
  - Exemple de deux banques A et B ayant respectivement un funding de 0,75% et de 1,5% :
    - Coût de financement de la banque A (ex: Société Générale) : 2,90% + 0,75% = 3,65%
    - Coût de financement de la banque B (Banques anglo-saxonnes) : 2,90% + 1,50% = 4,40%

#### Produit capital garanti 8 ans (banque A)



#### Produit capital garanti 8 ans (banque B)





#### Le paramètre du funding :

- Suite de l'exemple précédent :
  - Prix de l'option (Call 8 ans sur l'indice Euro Stoxx 50) : 22,0% (considéré identique pour les 2 banques)
    - Indexation du produit offerte par la banque A : 24,9% / 22,0% = 113,2%
    - Indexation du produit offerte par la banque B : 29,1% / 22,00% = 132,3%

113,2% de la hausse

Banque A

132,3% de la hausse

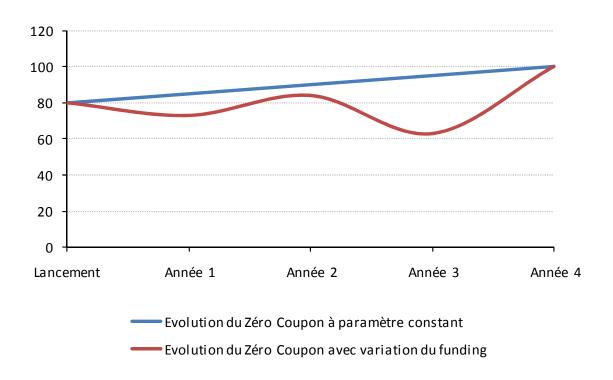
Banque B



A paramètres comparables, le simple effet du « funding » permet d'augmenter l'indexation de plus de 19 points dans cet exemple.

#### Le paramètre du funding :

- Par la suite, la valorisation du produit va aussi être impactée par le funding :
  - La valorisation du zéro coupon va en effet se dégrader avec une augmentation du funding (actualisation des flux).



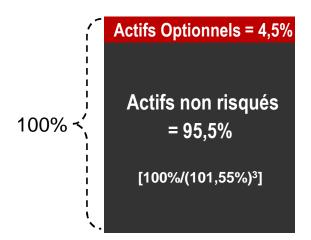




- Le niveau des taux et la courbe des taux (1/2)
  - Les conditions relatives au taux sont prépondérantes dans la détermination du niveau de protection.
    - En effet, en fonction du niveau des taux, le coût de la garantie peut être très variable
    - Plus les niveaux des taux sont bas, plus la garantie en capital « coûte » cher et limite ainsi le potentiel du produit

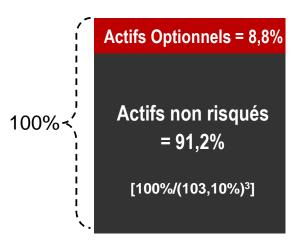
## Produit à 3 ans (taux actuel)

Hypothèse taux 3 ans = 1,55%



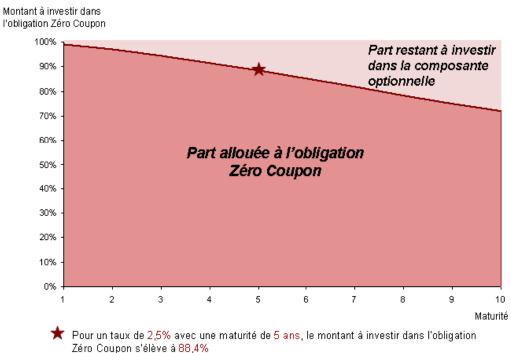
# Produit à 3 ans (taux simulé)

Hypothèse taux 3 ans = 3,10%





- Le niveau des taux et la courbe des taux (2/2)
  - L'horizon de placement se définit en fonction des projets de chacun
  - Cependant, plus on allonge l'horizon de placement :
    - Plus on augmente le montant investi dans la composante optionnelle, pour le même niveau de garantie à maturité



- En cas de niveaux de taux faibles, il peut donc être plus intéressant de privilégier les produits à capital protégé sur court ou moyen terme et les produits garantis en capital avec un effet cliquet sur plus long terme.
- Les ressources réservées à l'actif optionnel sont en effet limitées dans le cas d'un produit à capital garanti sur maturité courte et les perspectives de performance seront donc faibles.
- Les produits à capital protégé permettent d'optimiser ces ressources tout en limitant le risque

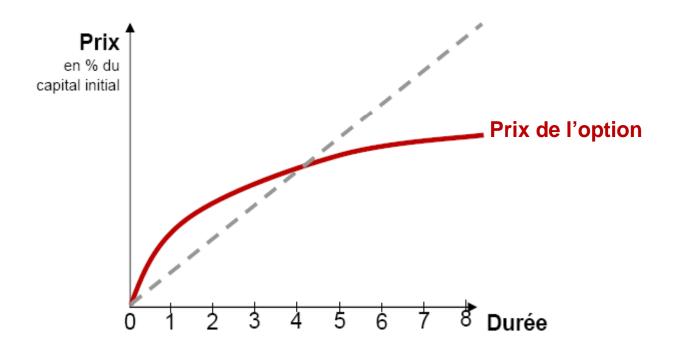
# Adequity <a>P</a>



#### La concavité de l'option

Plus la durée d'investissement est longue, plus le placement dans un actif optionnel est optimisé grâce à la concavité de l'option :

### **Evolution concave**





#### Synthèse :

- Les taux d'intérêt et la maturité ont un effet direct sur l'investissement en actif optionnel :
  - Hypothèse de commission : 1,00% par an

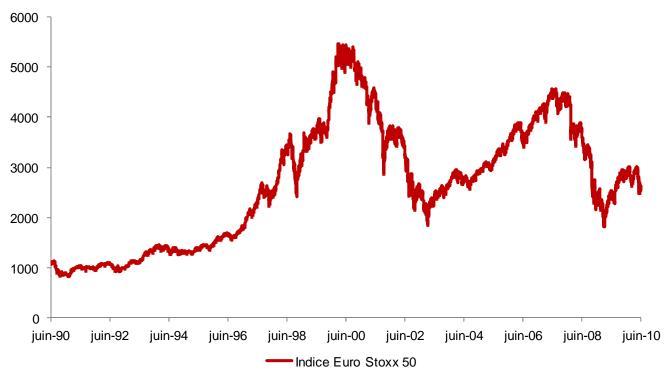
Années	1	2	3	4	5	6	7	8
Taux	1,08%	1,25%	1,55%	1,91%	2,23%	2,50%	2,72%	2,90%
Commission annuelle	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Coût de la garantie	98,93%	97,55%	95,49%	92,71%	89,56%	86,23%	82,87%	79,56%
Montant sans commission	1,07%	2,45%	4,51%	7,29%	10,44%	13,77%	17,13%	20,44%
Montant de l'actif optionnel avec commission	0,08%	0,49%	1,59%	3,44%	5,70%	8,17%	10,69%	13,21%

- Cette part évolue de manière exponentielle.
- Cet effet, ajouté à la concavité de l'option, offre une optimisation de l'investissement en actif optionnel sur des produits à maturité longue.



#### Le niveau des marchés

- En fonction du point d'entrée sur les marchés, des structures plus ou moins agressives peuvent être mises en place
  - Dans le cas de point d'entrée bas, des produits à capital protégé permettent une meilleure participation à l'actif optionnel tout en limitant le risque.
  - Dans le cas de point d'entrée élevé, certaines structures optimisant le point d'entrée offrent également une solution aux investisseurs afin de limiter leur risque.



Source : Datastream



#### Les perspectives de marché

▶ En fonction des fondamentaux, des perspectives de marché, de la situation économique et de paramètres économiques, les niveaux de protection et les types d'indexation sont ajustabless afin de jouer au mieux les scenarii de marché anticipés par les investisseurs.

TRES FORTE BAISSE



BAISSE / LEGERE BAISSE



**STABLE** 



HAUSSE / LEGERE HAUSSE

AUSSE

HAUSSE / FORTE HAUSSE

Recommandation:

Se porter sur des placements à taux fixes

Recommandation:

Jouer la non-baisse des marchés actions

« Cela ne va pas baisser de plus de xx% »

Recommandation:

Jouer la non-baisse des marchés actions

« Cela ne va pas baisser » **Recommandation:** 

Jouer la hausse / légère hausse des marchés actions

Jouer la non-baisse des marchés actions

**Recommandation:** 

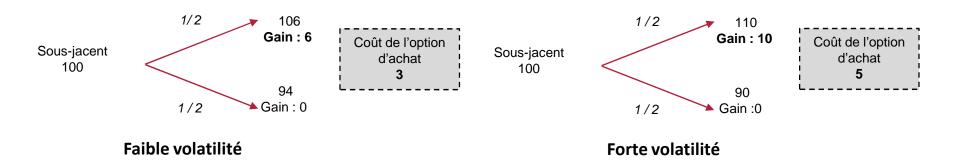
Investir directement sur les marchés actions



Corporate & Investment Banking

#### Le niveau de volatilité

- Cette donnée est une information clé dans l'approche du prix des options et de leur valorisation future:
  - Dans des conditions de forte volatilité, le coût des options sensibles positivement à la volatilité va être élevé :
    - Exemple d'un call :



- A l'inverse certaines options sont sensibles négativement à la volatilité et vont présenter un prix attractif dans des conditions de faible volatilité:
  - Exemple d'une option à barrière détachant un coupon lorsque celle-ci n'est pas touchée :





#### Les perspectives de volatilité

- Pendant la vie du produit, le prix de ces options va évoluer en fonction de l'évolution de la volatilité :
  - Une hausse de la volatilité entraîne une hausse du prix du call et une baisse du prix de l'option à barrière
    - En effet, le prix du call s'ajuste progressivement pour passer de 3 à 5 dans l'exemple précédent.
    - Dans le cas de l'option à barrière, une hausse de la volatilité augmente la probabilité de désactivation du coupon et donc automatiquement entraine une dévalorisation du prix de l'option

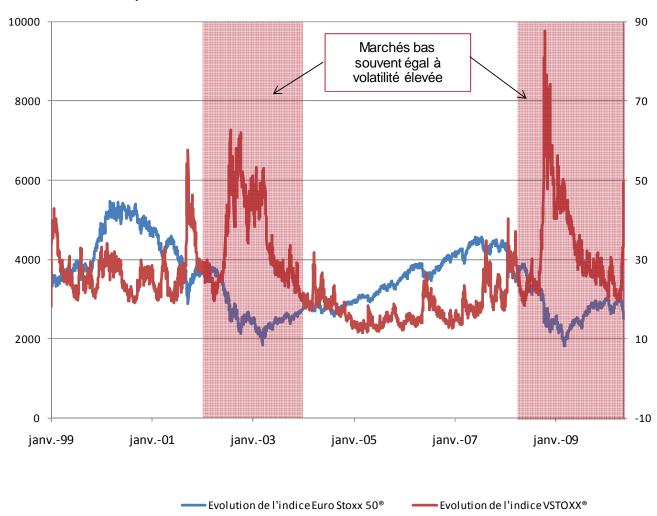


- Une baisse de la volatilité va entrainer la dynamique inverse
- La prise en compte des niveaux de volatilité au moment du montage du produit et des perspectives de marché sur ce même facteur sont donc indispensables dans le choix d'un produit structuré



#### Volatilité et marchés

#### Comparaison de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50 et de l'indice Vstoxx



Source : SG Marketing

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

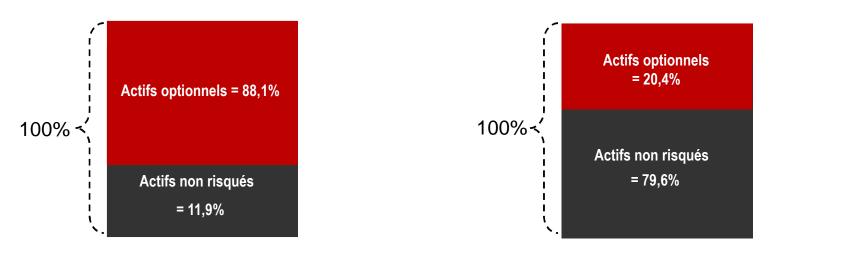




#### Le niveau de garantie du capital



Hypothèse de produits de maturité 8 ans (taux : 2,90%) :





#### Le sous-jacent (1/2)

Chaque sous-jacent présente des caractéristiques qui lui sont propres :

#### • Liquidité

 Les actifs peu liquides (sociétés avec faible capitalisation, actifs financiers particuliers : fonds,etc) posent des problèmes de couverture et peuvent limiter les opportunités d'émission d'un produit dérivé.

#### Volatilité

- Ce paramètre est très important dans la valorisation de l'option adjacente car il détermine les probabilités de gains de l'option et donc son cout

#### Corrélation

Cela est vrai pour les paniers de sous-jacents : le lien implicite entre les sous-jacents a un impact direct sur le prix de certaines options

#### Coûts divers associés

- Les fonds posent souvent le problème de la rémunération du gérant
- Les matières premières, en tant qu'actifs physiques, ont des coûts de stockage associés



- Le sous-jacent (2/2)
  - Actions/indices
    - Indices et Panier d'indices
    - Paniers d'actions
    - Fonds et Panier de fonds
- Rendement à taux fixe
  - Taux d'intérêt
    - Euribor / CMS
  - Crédit
    - Risque Etats / Risque Corporates
  - Inflation

- Autres sous-jacents diversifiants
  - Matières premières
  - Gestion alternative
  - Indices thématiques
  - Indices « immobilier »



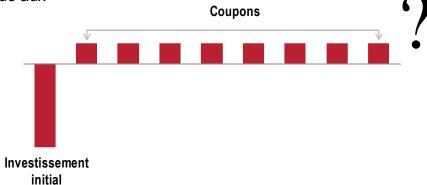


Remboursement du

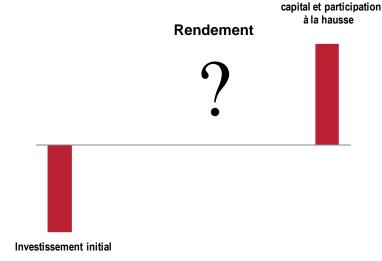
# IV. Les critères relatifs à l'indexation

## Le type de rendement désiré

- Produit à coupons :
  - L'objectif de ces produits est de fournir un rendement périodique aux investisseurs
  - Ces coupons peuvent être :
    - fixes (dans ce cas, il s'agira d'un remboursement anticipé d'une partie de la composante sécurisée)
    - conditionnels (dans ce cas, il feront l'objet d'une condition liée au comportement du sous-jacent en cours de vie)



- Produits de participation :
  - L'objectif de ces produits est d'optimiser l'investissement sur un ou plusieurs sous-jacents :
    - en garantissant totalement ou en partie le capital initial(Adequity Multigestion 2)
    - en mettant en place un effet de cliquet de la performance (Captimum)
    - en proposant un rendement minimum (Adequity Référence Optimum)





## Le type de rendement désiré : les produits à coupons

- Exemple d'une reverse convertible 1 an sur l'indice Eurostoxx 50, barrière à -25%, payant un coupon de 6,15%
  - Définition d'un PDI:
    - Un Put Down & In est une option de vente à un niveau prédéfini (usuellement le strike) qui s'active ("In") lorsqu'une barrière à la baisse ("Down") est franchie.
    - La valorisation de cette option est donc sensible positivement à la volatilité : plus la volatilité estimée est forte, plus la probabilité d'activation de cette option est forte
    - La vente d'un PDI est donc particulièrement intéressante en cas de marché avec une forte volatilité attendue car le risque associé est plus important

## Illustration de l'achat d'un PDI Illustration de la vente d'un PDI gain gain Encaissement de -25% la prime Évolution du Évolution du sous-jacent sous-jacent -25% Paiement de la prime perte remboursement remboursement perte



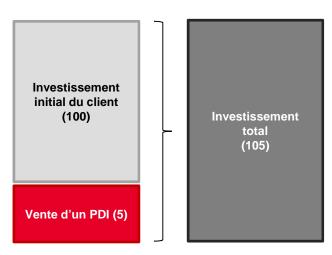
## Le type de rendement désiré : les produits à coupons

- Exemple d'une reverse convertible 1 an sur l'indice Eurostoxx 50, barrière à -25%, payant un coupon de 6,15%
  - Description d'une reverse convertible
    - Une reverse convertible est l'association de la vente d'un "PDI" et de l'achat d'un zéro coupon
    - Ce produit permet le paiement d'un coupon fixe et :
      - · du remboursement du capital initial si la barrière n'est pas atteinte
      - · du remboursement au niveau de l'indice sous-jacent sinon

## • Description de la construction du produit:

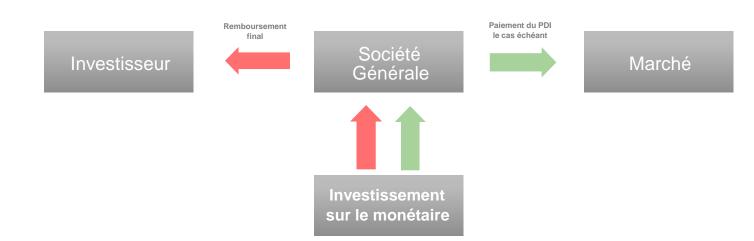
- Le PDI avec barrière à -25% est vendu et permet à l'investisseur de recevoir un montant additionnel (hypothèse : 5) à son investissement initial (100)
- L'intégralité du montant (105) est alors placé au taux monétaire sur l'année (hypothèse: 1,10%).

### **Investissement initial**





- Le type de rendement désiré : les produits à coupons
  - Exemple d'une reverse convertible 1 an sur l'indice Eurostoxx 50, barrière à -25%, payant un coupon de 6,15%
    - Remboursement à l'échéance :
      - Si l'indice enregistre une performance finale supérieure ou égale à -25% :
        - L'investisseur reçoit 106,15, soit 105 x 101,10% car l'option ne s'est pas activée
      - Si l'indice finit enregistre une performance finale inférieure à -25%, (-30% par exemple) :
        - · L'investisseur reçoit 106,15, soit 105 x 101,10% ....
        - · .... mais doit rembourser l'entité qui lui a acheté le "PDI" à hauteur de 30, car l'option s'est activée
        - · II reçoit donc finalement 106,15 30 = 76,15
        - · soit bien le niveau final de l'indice (70) plus le coupon fixe (6,15)





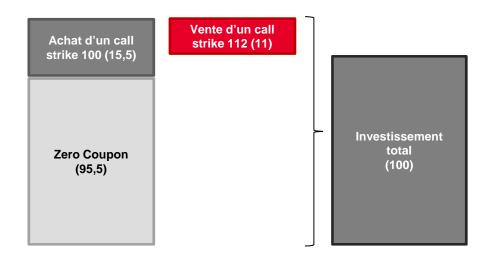
## Le type de rendement désiré : les produits de participation

- Exemple d'un produit 3 ans capital garanti offrant 100% de la hausse de l'indice Eurostoxx 50 dans la limite de 12%
  - Description de la construction du produit :
    - Ce produit est constitué d'un zéro coupon permettant d'offrir la garantie en capital à l'échéance. Avec les taux actuel, il est valorisé à 95,5%
    - Et d'un "call spread" 100% 112%
  - Description d'un call spread :
    - Un call spread est constitué de l'achat et de la vente simultanée de deux calls avec des niveaux de strike différents
    - Dans ce cas là, il s'agit de l'achat d'un call strike 100% et de la vente d'un call strike 112%

#### Illustration de la construction d'un call spread

# Achat d'un call 100% Remboursement d'un call spread 100-112 Évolution du sous-jacent Vente d'un call 112%

#### **Investissement initial**



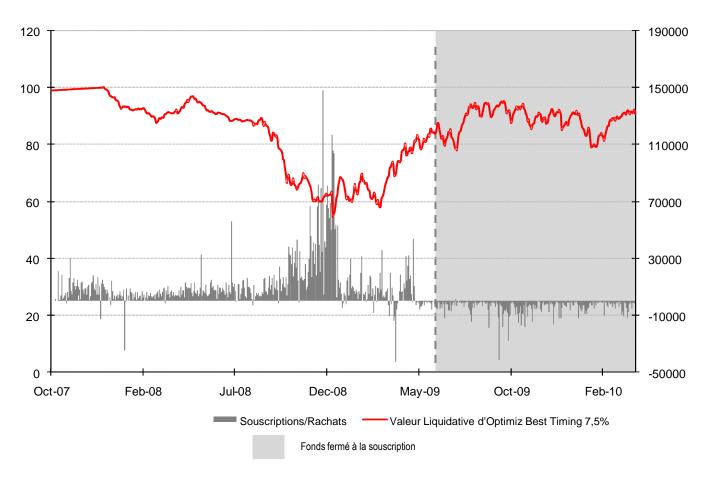


Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.



## Des solutions en cas de marchés difficiles

- Offre de produits sur le marché secondaire et propositions d'arbitrage :
  - Exemple d'Optimiz Best Timing 7,5% :





Source : SG Valuation

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

- Des solutions en cas de marchés difficiles
  - Propositions de restructuration :
    - Trioplus -> Recovery 3.5
    - Optimiz Premium et Optimiz Express -> Adequity Recovery



**Recovery 3.5** 



 Ces solutions ne sont possibles qu'avec l'appui d'un grand groupe mettant à disposition les ressources nécessaires pour la restructuration de produits



- Des explications concrètes et pédagogiques du fonctionnement des supports
- Une assistance directe sur le terrain
  - Aide dans la proposition de solutions aux clients
  - Organisation de réunions de formation et de sensibilisation aux produits structutrés
  - Mise en place de partenariat entre assureurs et CGPs





- Le suivi des produits est essentiel pour optimiser son placement (1/2)
  - La publication de reportings et l'étude de la valorisation des produits en fonction des différents paramètres de marché proposée par la société émettrice doivent aussi être un critère de choix

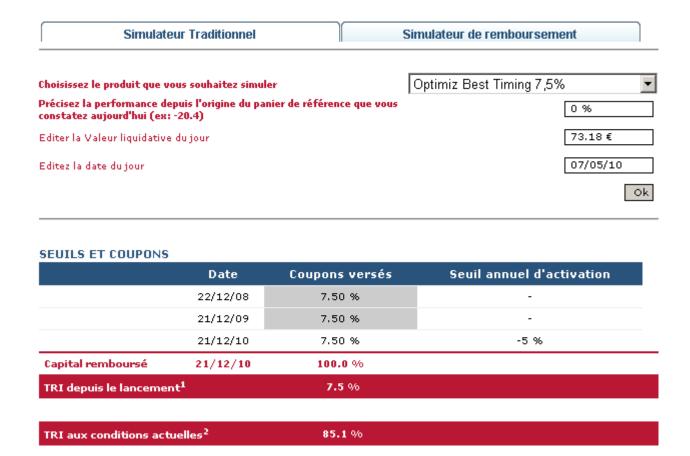








- Le suivi des produits est essentiel pour optimiser son placement (2/2)
  - La mise en place d'outils de simulations afin d'accompagner le client dans ses choix





# Conclusion



# Conclusion

Check-list des points clés permettant de choisir un produit structuré :

L'aversion au risque du client

Le véhicule d'investissement et d'émissions

Les paramètres de marché

Les perspectives de marché

Le type d'indexation

Les services associés



# Conclusion

- Zoom sur les conditions actuelles :
  - Des taux faibles
  - Un point d'entrée potentiellement bas sur les marchés actions
  - Une volatilité historiquement élevée
  - Des perspectives de stabilité/reprise des marchés à moyen terme
  - Une anticipation de la baisse de la volatilité

## Nos solutions :

Privilégier des produits court et moyen terme avec une protection du capital à l'échéance (et non une garantie intégrale), construits sur des options à barrière dont le prix actuel de marché est attractif aux vues des perspectives à moyen terme

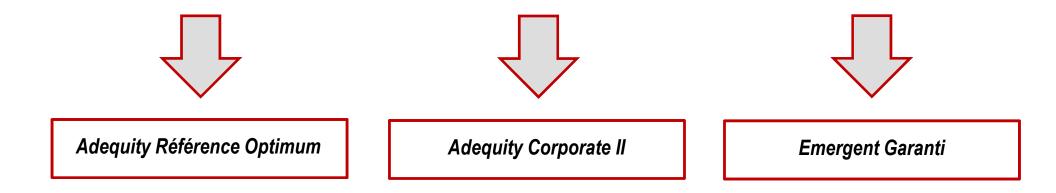
Investir sur des supports garantis en capital sur plus long terme avec une optimisation du rendement grâce à un mécanisme de cliquet de la performance

# **A**dequity **▶**



# **Zoom produits**

- Le contexte de marché actuel se caractérise par une visibilité faible
- Dans cette configuration, les investisseurs se montrent attentistes alors que l'aversion au risque reste encore forte
- Afin de répondre aux attentes du moment, Adequity propose 3 solutions d'investissement adaptées à la situation de marché et aux besoins de ses clients :





# **Avertissement**

- CE DOCUMENT EST EXCLUSIVEMENT DESTINE AUX CONSEILLERS EN GESTION DE FORTUNE POUR LEUR SEULE INFORMATION PROFESSIONNELLE. SON CONTENU NE PEUT ETRE DIVULGUE À LEURS CLIENTS OU À TOUT AUTRE TIERS.
- Tout élément du présent document est communiqué à titre purement indicatif et n'a pas de valeur contractuelle.
- Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Société Générale ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit.
- L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.
- LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSEES ONT TRAIT A DES PERIODES PASSEES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS
- Le présent document est confidentiel et ne peut être communiqué à un tiers (à l'exception de vos conseils externes à condition qu'ils respectent eux-mêmes la confidentialité) sans accord préalable et écrit de la Société Générale.

